



06.05.2007 – 19:30 Uhr

Embargo 06.05. 1930 - Collaboration des barreaux francophones

Genève (ots) -

Embargo jusqu'au 06.05.2007, 19.30 heures

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) vient de conclure avec les associations correspondantes en France, Belgique et Luxembourg une convention de collaboration et d'assistance. Ce document envisage d'établir et maintenir un dialogue permanent entre les barreaux des quatre grands pays francophones d'Europe. La convention a été signée dimanche à Genève par les représentants des organisations professionnelles d'avocats des quatre pays.

Les barreaux des quatre grands pays francophones d'Europe élargissent leur partenariat : La Fédération Suisse des Avocats (FSA) a signé ce dimanche une convention avec le Conseil National des Barreaux de France, l'Ordre des Barreaux Francophone et Germanophone de Belgique et le Barreau de Luxembourg. Les organisations professionnelles entendent promouvoir la collaboration, l'exercice transfrontalier et le rapprochement des avocats.

Cette collaboration renforcera les liens existant entre les organisations professionnelles et les barreaux de tradition juridique francophones dans l'intérêt d'une application commune des principes supérieurs du droit, de la démocratie et de la justice. « L'échange nous permettra de mieux comprendre les différents systèmes judiciaires des quatre pays et d'assurer aux avocats une plus grande mobilité en Europe », souhaite Maître Alain Bruno Lévy, Président de la FSA.

Ainsi les associations envisagent de prendre des positions et des initiatives communes sur des questions internationales intéressant la profession, notamment dans le cadre du Conseil des Barreaux Européens dont la Suisse a récemment été admise comme membre à part entière grâce aux accords bilatéraux. Dans le cadre de la libre circulation des personnes, les associations étudient la possibilité de mettre en œuvre des échanges de stagiaires et de jeunes avocats.

Contact :

Me Alain Bruno Lévy,
Président de la FSA
Tél. +41 22 703 47 03
Fax +41 22 703 47 04
email: levy@jgml.ch

lic.iur. René Rall
Secrétaire Général de la FSA
Tél. +41 31 313 06 06
Fax +41 31 313 06 16
email: rene.rall@swisslawyers.com